



Rappel réglementaire :

* « Pour les personnes majeures, hormis pour la pratique de la Natation en Eau Froide/Glacée, la délivrance d'une première licence « Compétition », « Compétition estivale » ou « Eau Libre Promotionnelle » à compter de leur majorité est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique de la ou des disciplines fédérales envisagées (préciser « en compétition »). La durée d'un an s'apprécie au jour de la demande de délivrance de la licence FFN.

* Pour le renouvellement d'une licence FFN, qui s'entend comme la délivrance d'une nouvelle licence sans discontinuité dans le temps avec la précédente, la présentation d'un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication n'est pas exigée, sous réserve que le licencié renseigne un questionnaire de santé dont le contenu est précisé par la FFN. Il atteste auprès de la FFN que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, et par exception à l'alinéa précédent, il est tenu de produire un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication pour obtenir le renouvellement de sa licence.

[...]

* Pour les personnes majeures, la délivrance des autres licences et du titre de participation n'est subordonnée ni à la présentation d'un certificat médical permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique de la ou des disciplines fédérales envisagées ni à celle d'un questionnaire de santé ».

| Renouvellement de Licence - majeurs | | |
|---|--|--|
| Type de Licence | Fournir une attestation du renseignement du questionnaire de santé | Fournir un certificat médical d'absence de contre-indication |
| Compétition Compétition estivale Eau Libre Promotionnelle | Si réponse « NON » à toutes les questions du QS FFN – Majeurs  | NON |
| | Si une réponse « OUI » à une question du QS FFN - Majeurs  | OUI |
| Autres Licences | NON | NON |



| Demandes hors renouvellement - majeurs | | |
|---|--|--|
| Type de Licence | Fournir une attestation du renseignement du questionnaire de santé | Fournir un certificat médical d'absence de contre-indication |
| Compétition Compétition estivale Eau Libre Promotionnelle | NON | OUI * |
| Autres licences | NON | NON |

* (N.B. : de moins de trois mois + ECG pour les compétitions de Natation en Eau Froide/Glacée)

Rappel réglementaire :

* « Pour les personnes mineures, à l'exception de la Licence « Encadrement » (abstraction faite des arbitres de Water-Polo), l'obtention ou le renouvellement d'une licence est subordonné à l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur, réalisé conjointement par le mineur et par les personnes exerçant l'autorité parentale.

* Lorsqu'une réponse au questionnaire de santé conduit à un examen médical, l'obtention ou le renouvellement de licence nécessite la production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive de moins de six mois ».

| Type de Licence | Fournir une attestation du renseignement du questionnaire de santé | Fournir un certificat médical d'absence de contre-indication |
|--|---|--|
| Encadrement (hormis arbitre de water-polo) | NON | NON |
| Autres licences (et Encadrement – Arbitre de Water-Polo) | Si réponse « NON » à toutes les questions du QS Sports – Mineurs  | NON |
| | Si une réponse « OUI » à une question du QS Sports - Mineurs  | OUI |